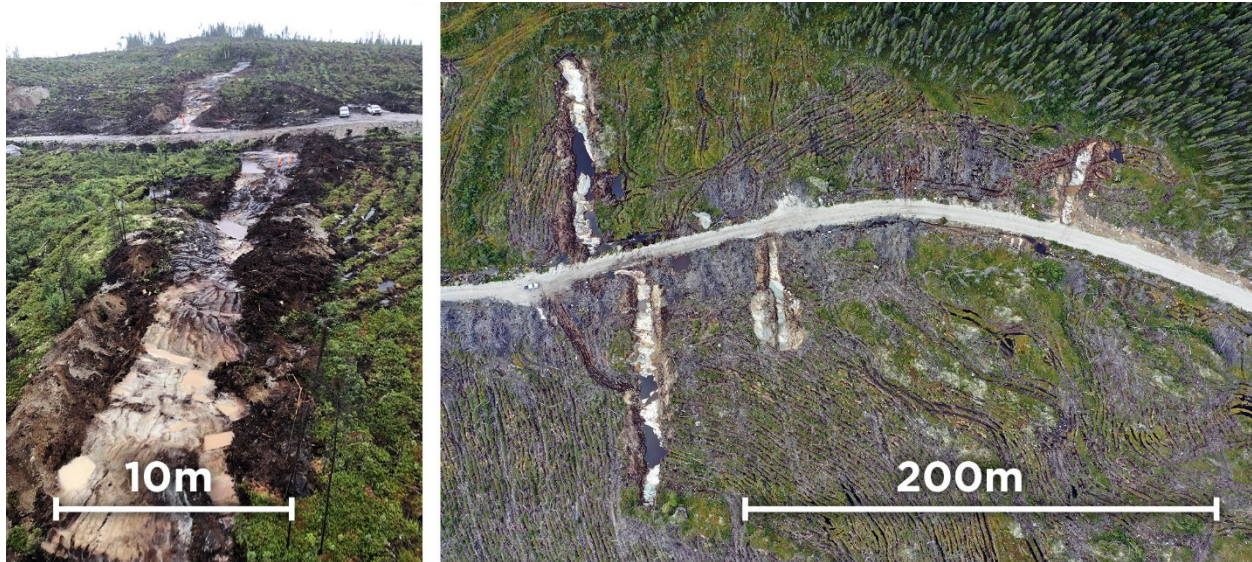


TROILUS DÉCOUVRE UNE NOUVELLE ZONE AURIFÈRE SITUÉE À 8 KM AU SUD-OUEST DE LA RESSOURCE PRINCIPALE, LES ÉCHANTILLONS PRODUISANT UNE MINÉRALISATION POUVANT ATTEINDRE 9,7 g/t D'OR et 32,5 g/t D'ARGENT

Le 30 septembre 2020, Toronto (Ontario) — Troilus Gold Corp. (TSX :TLG) (OTCQB:CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer les premiers résultats de son programme d'exploration régionale de l'été 2020 sur son projet mine d'or Troilus en propriété exclusive, situé dans la ceinture de roches vertes de Frotêt-Evans dans le nord de la province du Québec. Le programme a visé principalement des cibles de haute priorité dans le nouvel assemblage de terrains acquis par Troilus et jalonnés plus tôt cette année (la « Propriété Troilus-Frotêt ») (voir les communiqués de presse du 28 avril 2020 et du 21 juillet 2020). Les premiers résultats ont permis de délimiter une nouvelle zone de minéralisation, la zone aurifère Beyan (« Beyan »), située à 8 km au sud-ouest de la zone sud-ouest récemment découverte, et dont on peut relever l'empreinte sur une distance longitudinale minimale de 225 mètres. Beyan est accessible à partir de la route du bloc Nord de la mine, soit la principale route d'accès sur la propriété qui relie le site à la route du Nord.

Points saillants de la nouvelle zone aurifère Beyan

- Les échantillons prélevés au hasard sur l'affleurement ont produit une minéralisation pouvant atteindre 9,7 g/t d'or et 32,5 g/t d'argent.
- Au total, 14 échantillons aurifères ont été prélevés sur l'affleurement sur une distance longitudinale de plus de 225 mètres.
- Autres points saillants concernant les échantillons : 2,81 g/t d'or, 2,69 g/t d'or, 2,24 g/t d'or, 2,12 g/t d'or, 1,95 g/t d'or (voir tous les résultats dans le tableau 1).
- Certaines caractéristiques géologiques relient Beyan aux zones de minéralisation principales.



Les photos ci-dessus montrent les activités d'exploration survenues cet été le long de la route de la mine du bloc Nord, où la nouvelle zone aurifère Beyan a été définie.

« Notre équipe a travaillé dur cet été sur le terrain et nous sommes très heureux de rendre compte de ces premiers résultats provenant de la zone aurifère Beyan. Située juste à côté de la route d'accès principale et à 8 km de la zone du sud-ouest découverte plus tôt cette année, nous estimons que Beyan pourrait être une continuation dans la même direction que le système aurifère Troilus », explique Justin Reid, président et chef de la direction de Troilus. « La propriété Troilus-Frotêt que nous avons acquise plus tôt cette année représente une importante occasion de mener des explorations sans contrainte pour la Société. Aucune exploration de quelque importance que ce soit n'a été entreprise sur cette propriété au cours des dernières décennies, et par le passé l'intérêt a toujours porté sur les métaux de base. En appliquant notre modèle géologique mis à jour et élaboré en regard des principaux gisements de minerai au cours des quelques dernières années et en appliquant des technologies modernes d'exploration, nous avons pu définir de nouvelles venues aurifères proches de la surface, comme l'indiquent ces premiers résultats en provenance de Beyan. Nous attendons d'autres résultats de prélèvements effectués à d'autres emplacements de la propriété Troilus-Frotêt pendant l'été et nous pensons que ces échantillons ne représentent que le début de ce que la zone est susceptible d'abriter. »

En juin 2020, Troilus a entamé un programme préliminaire d'exploration en surface en appliquant un nouveau modèle géologique et structural régional développé au cours des deux dernières années pour la propriété Troilus-Frotêt récemment agrandie et qui s'étend principalement vers le sud des principaux gisements de minerai dans les zones Z87, J et sud-ouest. Troilus a entrepris un vaste programme de levé aéroporté qui a couvert une surface de 23 000 km pendant les mois d'été. La direction de la Société estime que les données recueillies au cours de ce levé constitueront un outil important pour permettre à l'équipe technique de Troilus de se concentrer sur les cibles prioritaires dans ce large ensemble de terrains en vue d'un suivi ultérieur.

La cartographie initiale du socle et le traçage des blocs rocheux dans le bloc Nord de la route de la mine, situé au sud de la zone sud-ouest (SWZ) récemment découverte, a permis la découverte d'une nouvelle zone aurifère appelée la zone aurifère Beyan (voir la carte de la figure 1). À ce jour, 25 échantillons de roche ont produit des teneurs aurifères anormales (supérieures à 0,1 g/t Au); les meilleurs résultats étant

de l'ordre de 9,7 g/t Au et de 32,5 g/t Ag (voir le tableau 1). Au total, 14 échantillons ont été prélevés sur l'affleurement et peuvent être suivis sur une distance longitudinale de plus 225 mètres. Cette nouvelle zone aurifère fait partie d'une zone plus importante identifiée par l'équipe géologique Troilus, caractérisée par plusieurs blocs rocheux contenant de l'or et de l'argent à des teneurs allant jusqu'à 2 g/t Au et 4,9 g/t Ag. Certains de ces blocs rocheux sont très importants (1 à 2 mètres de long), avec des formes subarrondies et subangulaires indiquant une source possible proche, au nord-est de la nouvelle découverte. Ces blocs rocheux ont été échantillonnés sur une distance de 2,5 km.

L'amphibolite est la principale lithologie de ces indices affleurants aurifères et argento-aurifères. Cette couche est fortement déformée et altérée (silice, biotite, carbonates et ankérite). L'amphibolite est généralement parcourue de veines de quartz fumé et elle contient parfois de l'arsénopyrite. Des couches felsiques à intermédiaires contiennent également de l'or. Par ailleurs, une formation de fer rubané de deux mètres d'épaisseur est en contact avec la principale zone minéralisée. Cet horizon est inhabituel dans cette partie de la ceinture de roches vertes et il sera examiné plus en détail afin d'établir son rôle pendant le processus de minéralisation.

Nous attendons encore des résultats pour environ 50 échantillons sur un total de 150 échantillons prélevés dans les environs de l'indice affleurant de Beyan. L'équipe géologique de Troilus a expédié plus de 600 échantillons de rainurage au laboratoire et nous attendons également les résultats de ces analyses.

Troilus reste une zone sous-explorée et présente un potentiel de prospection important. Les importants travaux d'exploration sur le terrain cet été sur la propriété Troilus qui recouvre plus de 107 000 hectares font actuellement l'objet d'une compilation pour permettre de définir de nouvelles cibles potentielles. Des essais supplémentaires sur les échantillons prélevés sur le terrain sont en cours et les résultats seront mis à jour en temps voulu.

Figure 1 — Propriété Troilus, géologie régionale et emplacement de la nouvelle zone aurifère Beyan

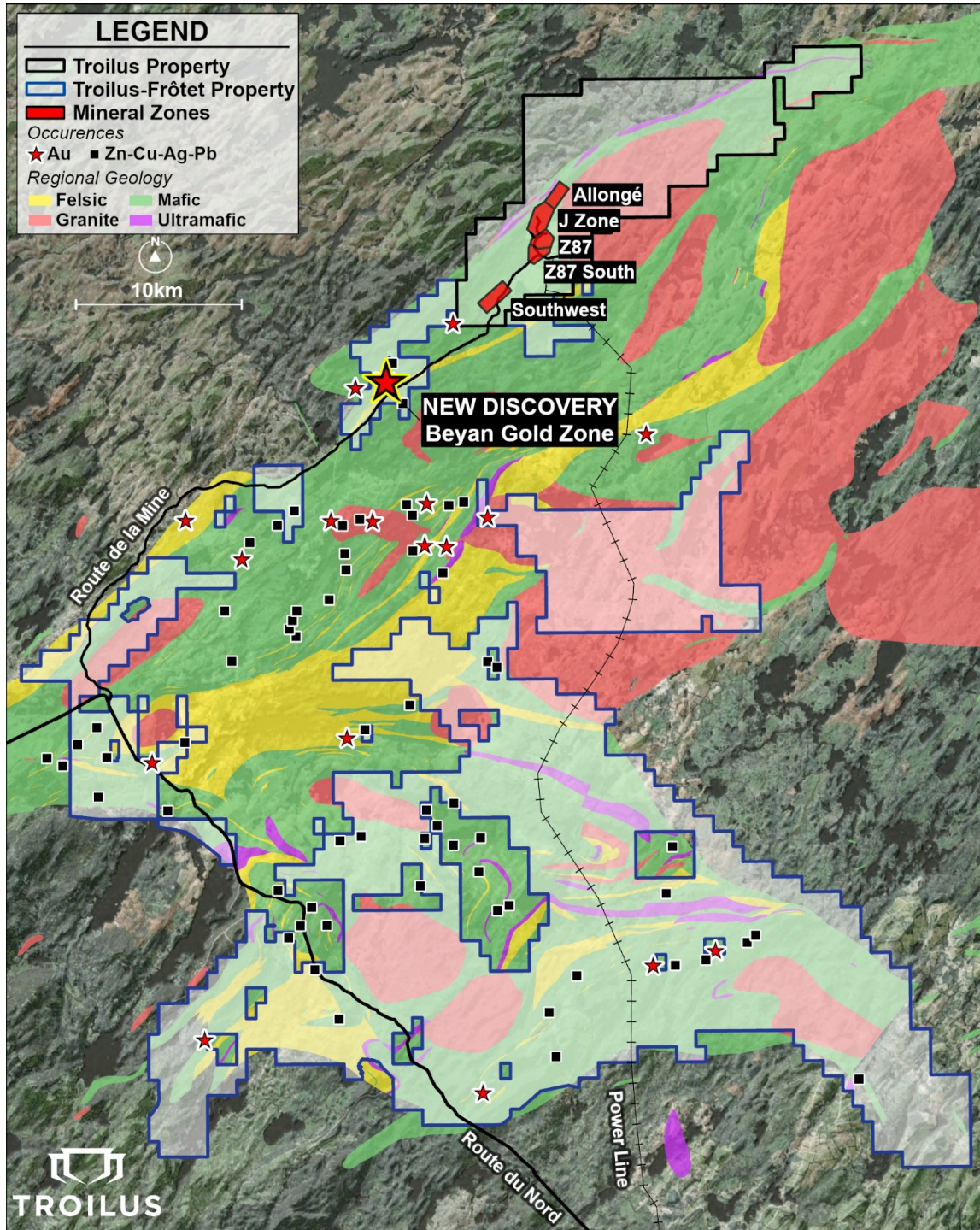


Tableau 1 — Résultats des premiers échantillons de surface prélevés dans la nouvelle zone aurifère Beyan

| Échantillon | Type | Au g/t | Ag g/t | Cu % | Zn % |
|-------------|---------------|--------|--------|------|------|
| Y937034 | Affleurement | 9,7 | 1,1 | 0,02 | 0,01 |
| Y940321 | Affleurement | 2,8 | 1,2 | 0,01 | 0,02 |
| Y937040 | Affleurement | 2,7 | 0,6 | 0,02 | 0,01 |
| Y940702 | Blocs rocheux | 2,2 | 4,9 | 0,04 | 0,01 |
| Y941731 | Affleurement | 2,1 | 0,6 | 0,01 | 0,01 |
| Y940122 | Affleurement | 2,0 | 5,6 | 0,00 | 0,01 |
| Y940311 | Affleurement | 1,7 | 32,5 | 0,09 | 5,77 |
| Y941617 | Affleurement | 1,2 | 13,0 | 0,02 | 0,08 |
| Y941619 | Blocs rocheux | 1,0 | 0,5 | 0,00 | 0,00 |
| Y938846 | Bloc rocheux | 0,9 | 0,5 | 0,02 | 0,02 |
| Y940322 | Blocs rocheux | 0,8 | 0,7 | 0,02 | 0,01 |
| Y937002 | Bloc rocheux | 0,8 | 2,1 | 0,03 | 0,00 |
| Y940128 | Affleurement | 0,7 | 0,7 | 0,01 | 0,01 |
| Y940310 | Affleurement | 0,6 | 23,7 | 0,04 | 1,06 |
| Y941732 | Affleurement | 0,4 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y939237 | Affleurement | 0,3 | <0,5 | 0,01 | 0,02 |
| Y940318 | Affleurement | 0,3 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y938123 | Blocs rocheux | 0,2 | <0,5 | 0,02 | 0,01 |
| Y938118 | Bloc rocheux | 0,2 | 4,9 | 0,13 | 0,10 |
| Y939260 | Affleurement | 0,2 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y940695 | Blocs rocheux | 0,2 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y940134 | Affleurement | 0,1 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y940701 | Blocs rocheux | 0,1 | <0,5 | 0,02 | 0,01 |
| Y940707 | Blocs rocheux | 0,1 | 0,5 | 0,01 | 0,01 |
| Y940304 | Bloc rocheux | 0,1 | <0,5 | 0,01 | 0,01 |

Assurance et contrôle de la qualité

Tous les échantillons ponctuels envoyés directement ont été prélevés à la main et ont été repérés par GPS portatif, ensachés et scellés, puis envoyés pour analyse au Laboratoire ALS, un laboratoire commercial certifié. Chaque échantillon a été traité par broyage standard à 85 %, pour la production d'une granulométrie de 75 microns et des éclats de 500 g. L'analyse a été réalisée par essai pyrognostique et a porté sur des échantillons de 30 g avec une finition par absorption atomique et si les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t Au, les analyses étaient refaites avec une finition gravimétrique. Outre l'analyse de la teneur en or, ALS a également utilisé la méthode d'analyse ME-ICP61 (33 éléments) avec digestion préalable à quatre acides et spectroscopie ICP-AES.

Personne qualifiée

Tous les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué ont été examinés et approuvés par Bertrand Brassard, géologue, M. Sc., géologue principal de projet, et qui est une personne qualifiée selon la Norme canadienne 43-101. M. Brassard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu de la Norme canadienne 43-101.

À propos de la Société Troilus Gold

Troilus Gold est une Société d'exploration minière établie à Toronto qui se concentre sur les projets d'exploration au stade avancé et la mise en valeur précoce, ainsi que sur l'expansion éventuelle des ressources minérales et la réouverture de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus. Le terrain minier de Troilus, d'une superficie de 107 326 ha, se trouve dans la ceinture de roches vertes Frotêt-Evans, au Québec (Canada). Entre 1996 et 2010, Inmet Mining Corporation a exploité la mine Troilus en tant que mine à ciel ouvert. Cette dernière a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre.

Pour plus de renseignements :

Justin Reid
Chef de la direction
+1 647 276-0050, poste 1305
justin.reid@troilusgold.com

Paul Pint
Président
+1 416 602-1050
paul.pint@troilusgold.com

Mise en garde concernant les déclarations et informations prospectives

La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. Les ressources minérales estimées dans la déclaration sur les ressources minérales mise à jour peuvent être affectées de manière importante par des questions liées à l'environnement, à l'obtention de permis, à des problèmes d'ordre juridique, de titre, de taxe, ou de marketing, ou à des problèmes sociaux politiques ou autres. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétisera.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant l'impact du programme de forage prévu et des résultats sur la Société, le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et la compréhension du projet par la Société; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; réalisation d'estimations des ressources minérales; le moment auquel aura lieu de l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2020 et leur impact possible sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; l'impact du nouveau coronavirus (COVID-19) et les incertitudes considérables concernant l'impact géographique, social et économique sur la Société

de sa propagation à l'échelle mondiale; le coût des activités futures; les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation; succès des activités d'exploration; et la capacité prévue des investisseurs de continuer à bénéficier des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, actions ou résultats « pourraient » ou « pourront » survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus soient considérablement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés dans ces énoncés ou que ceux-ci supposeraient. Ces énoncés et information connexes se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution, la volatilité du prix des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'impact que la pandémie de COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de COVID-19 et son impact sur l'or et d'autres métaux; l'absence de garantie que le programme d'exploration ou les programmes de la Société entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, lesquelles reposent dans une large mesure sur différentes hypothèses; les variations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et la fluctuation des taux de change; la variation dans le coût des fournitures et de la main-d'œuvre; la réception des approbations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le rapport technique à déposer et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus a tenté de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne soient pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que cette information sera exacte, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf si les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.